



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enquêtes publiques

Question écrite n° 58873

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, de bien vouloir lui indiquer combien de formes d'enquêtes d'utilité publique existent encore dans son domaine de responsabilité. En effet, la commission consultative d'évaluation des normes vient de rendre ses travaux, dans lesquels elle indique que chaque année 17 000 enquêtes d'utilité publique sont réalisées, dont 14 000 relevant de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983. Il lui demande donc de quels textes relèvent les 3 000 autres enquêtes d'utilité publique et si notamment les enquêtes *comodo in comodo* existent toujours, alors qu'il semble qu'aucun texte n'en ait abrogé l'existence.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58873

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8921

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)